

Habilitation électrique BR

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cette formation vous permet de délivrer à votre salarié une habilitation électrique BR en fonction de l'avis après formation établi par le formateur en fin de stage.

La formation prend en compte les dernières évolutions afin de renforcer la prévention des risques et la sécurité dans le travail (décret de 22/09/2010 et norme NF C18-510).

PROGRAMME

Partie théorique

Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.). Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension Identifier les limites et les zones d'environnement

Décrire le principe d'une habilitation

Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation

Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser.

Analyser une situation vis-a-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.

Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT).

Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.

Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés

Assurer la surveillance électrique de l'opération

Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel

Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Séquence : Interventions générales en basse tension

Citer les différentes interventions générales BT et les interventions BT élémentaires et les limites respectives de leur domaine

Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT

Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires

Respecter les consignes données par le chargé d'exploitation électrique

Vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés

Rédiger les documents dans le cadre des interventions BT

Organiser, délimiter et signaler la zone des interventions BR

PUBLIC CIBLÉ

Chefs d'entreprise, artisans, chargés d'affaires, conducteurs de travaux, personnels de chantiers

PRÉ REQUIS

Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

DURÉE DE LA FORMATION

3 Jours (21 Heures)

MODALITÉ & DÉLAIS D'ACCÈS

15 jours / Accès sur place

lieu de la formation : Neuilly-Sur-Marne

MÉTHODE D'APPRENTISSAGE ET MOYENS TECHNIQUES

vidéoProjeteur explicatives et quizz interactif Pratique sur site

CONTACT INSCRIPTION

Mr Ohayon : 07.54.45.39.67

ACCESSIBILITÉ PSH

Contact : 01.78.81.18.18

TARIF & FINANCEMENT

599,00€ NET DE TAXE

(Par participant)

Habilitation électrique BR

PROGRAMME (SUITE)

Éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT (mise en place de nappe isolante, etc.).

Respecter et faire respecter les procédures d'intervention BT pour une réalisation en sécurité.

Réaliser les opérations de consignation.

Identifier les zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.).

Effectuer une opération de dépannage/ Effectuer une opération de mesurage et essai.

Réaliser les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension.

Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Partie en présentiel :

Séquence : Bilan des apprentissages en ligne et mise en situation pratique pour BR

Bilan des apprentissages en ligne

Mise en pratique des savoirs et savoir-faire acquis dans les modules 1 et 2

Synthèse des apprentissages

Séquence : Évaluation théorique et pratique pour BR

Épreuve théorique:

les dangers de l'électricité / les distances et les zones d'environnement / La limite des interventions générales BT / les mesures de protection relative à la lettre R

Épreuve pratique :

Réaliser un dépannage avec nécessité de consignation

Réaliser une connexion/déconnexion

Réaliser une pose de nappe– être capable d'expliquer le fonctionnement d'un système photovoltaïque,

Savoir expliquer à un client les étapes administratives,

Être en capacité de mobiliser les connaissances techniques et financières pour argumenter et conseiller le client.

Concevoir et dimensionner une installation

Savoir choisir une configuration et l'adapter.

Organiser les points clés de la mise en œuvre et de la mise en service en l'expliquant au client

Connaître le module photovoltaïque,

Mettre en œuvre les moyens utiles à la protection des personnes,

Mettre en œuvre les moyens utiles à la protection des biens,

Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture,

Connaître la procédure, d'installation, celle de la mise en route et le raccordement des installations photovoltaïques.

Planifier la maintenance de l'installation photovoltaïque : Connaître les points clés d'une maintenance préventive.

CERTIFICATION / MÉTHODE D'ÉVALUATION

Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises

Évaluation pratique à partir des travaux pratiques. Un certificat de fin de réalisation est envoyé en fin de formation.